Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE

SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE TUNIS

- Brèves économiques de Tunisie et de Libye -
Semaine du 28 septembre au 4 octobre 2018

Tunisie

- *Le Conseil d'administration du FMI valide la quatrième revue du programme économique et permet ainsi le décaissement de 247 M USD à la Tunisie.*
- *Mercredi 3 octobre 2018, le conseil des ministres a adopté le projet de décret du Startup Act.*
- *La production de phosphate a baissé de 25% pour la période de janvier à septembre 2018 en glissement annuel.*
- *Les recettes touristiques en euros ont progressé de 28% sur la période de janvier à septembre 2018 en glissement annuel.*

Libye

- *La croissance du PIB réel libyen atteindrait +16,4% en 2018 grâce à une forte progression des revenus pétroliers, en lien avec la hausse de la production pétrolière.*
- *La Banque centrale de Libye s'est déclarée prête à vendre des devises afin de combler ses besoins de liquidité et d'ouvrir des lettres de crédit.*
- *Le Fonds de stabilité des prix reçoit un crédit de 135 M USD de la Banque centrale de Libye.*

TUNISIE

- *Le Conseil d'administration du FMI valide la quatrième revue du programme économique et permet ainsi le décaissement de 247 M USD à la Tunisie.*

Le Conseil d'administration du FMI a approuvé le 28 septembre 2018 la quatrième revue du programme dont bénéficie la Tunisie, qui prend la forme d'un Mécanisme élargi de crédit (MEC). Cette validation permet le décaissement d'une nouvelle tranche de crédit s'élevant à environ 247 M USD, ce qui porte le total des décaissements à 1,4 Mds USD. Pour rappel, ce programme, a débuté le 20 mai 2016 pour une durée de 4 ans et un montant total d'environ 2,9 Mds USD. Dans son communiqué officiel, le FMI fait état de certains résultats encourageants, dont une baisse des déficits budgétaire et courant pour la première fois depuis 2014=. Ainsi, selon les projections du FMI, les déficits budgétaire et courant atteindraient fin 2018 respectivement -5,2% du PIB et -9,7% du PIB (contre -6,1% et -10,2% en 2017). Si des progrès sont apparus depuis l'examen de la 3ème revue, sur le plan de la mise en œuvre des réformes préconisées, le FMI rappelle qu'il est essentiel de les poursuivre dans les mois à venir. En particulier, il convient d'ajuster le prix de l'essence pour contenir les subventions (le FMI est favorable à des « ajustements réguliers »), de geler les salaires dans la fonction publique (le FMI évoque dans son communiqué officiel une « gestion stricte des salaires »), d'achever la réforme des caisses de retraite, et de favoriser une meilleure collecte fiscale. Ces mesures doivent permettre de réduire le déficit budgétaire. Sur le plan monétaire, le FMI se montre favorable à une nouvelle hausse des taux directeurs pour ancrer les anticipations d'inflation et limiter la dépréciation du taux de change.

Ces réformes doivent aussi être accompagnées d'un volet redistributif ambitieux en faveur des ménages les plus vulnérables (condition nécessaire selon le FMI pour envisager une réduction des subventions sur les produits alimentaires de base). Parmi les réformes structurelles engagées, la Tunisie doit accélérer celles visant à améliorer le climat des affaires et la gouvernance, à lutter contre la corruption (dont la nomination des membres de la Haute Autorité anticorruption) et à restructurer le secteur financier (dont l'amélioration de la supervision financière et la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme).. Enfin, le conseil souligne l'importance du partenariat entre les bailleurs de fonds et la Tunisie afin de conforter le processus de transition démocratique et vers une croissance inclusive.

- *Mercredi 3 octobre 2018, le conseil des ministres a adopté le projet de décret du Startup Act.*

Réuni le mercredi 3 octobre 2018 à la Kasbah, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret du *Startup Act*, qui avait été soumis à la Présidence du Gouvernement le 27 avril 2018. Ce texte précise les modalités d'application de la loi

N°2018-20 relative à la promotion des *startups*, qui a été adoptée par l'Assemblée des Représentants du Peuple le 2 avril 2018. Pour rappel, cette loi est le pilier d'un nouveau cadre réglementaire nommé « *Startup Act* » visant à renforcer l'attractivité de la Tunisie pour les jeunes entreprises. Le décret comprend 24 articles qui traitent principalement i/ de conditions, procédures et délais d'accord et de retrait du Label *Startup* ; ii/ du fonctionnement du Collège des *Startups* (qui gérera la labellisation) iii/ des conditions et procédures pour bénéficier des avantages et incitations au titre de *Startup*. Avec l'adoption de ce décret, les principaux textes d'application du *Startup Act* sont achevés et le cadre juridique est finalisé. Cependant, le *Startup Act* ne sera opérationnel que lorsque la première version du portail des Startups sera finalisée et la structure en charge de l'implémentation du *Startup Act* sera mise en place.

- *La production de phosphate a baissé de 25% pour la période de janvier à septembre 2018 en glissement annuel.*

La direction de la compagnie de phosphate de Gafsa (CPG) a annoncé une diminution substantielle de la production de janvier à septembre 2018, en glissement annuel (-25% à 2,6 M tonnes). Cette baisse est consécutive à plusieurs mouvements de grèves et blocages ayant eu lieu dans la région en début d'année, suite à la contestation des résultats du dernier concours de recrutement de la *holding* publique (CPG et CTP – Compagnie Tunisienne des Phosphates) qui gère le secteur. Aussi, selon le porte-parole de la CPG, M. Ali Houchati, l'objectif d'une production de 6 millions de tonnes pour l'année 2018 ne sera probablement pas atteint. A noter que la production s'élevait à environ 8 millions de tonnes en 2010.

- *Les recettes touristiques en euros ont progressé de 28% sur la période de janvier à septembre 2018 en glissement annuel.*

La Ministre du tourisme et de l'artisanat, Mme Salma Elloumi Rekik, a annoncé que les recettes générées par le tourisme ont augmenté de 28% en euros (à 1 Md EUR) sur la période de janvier à septembre 2018 en glissement annuel. La Ministre a ajouté que cette hausse avait bénéficié au tourisme balnéaire et saharien.

LIBYE

- *La croissance du PIB réel libyen atteindrait +16,4% en 2018 grâce à une forte progression des revenus pétroliers, en lien avec la hausse de la production pétrolière.*

Selon les prévisions du Fonds monétaire international, la croissance du PIB réel de la Libye atteindrait +16,4% en 2018. Cette croissance est attribuable en grande partie à l'augmentation substantielle des revenus pétroliers (qui représentent environ 95% du revenu national). Le mois dernier, la compagnie pétrolière a annoncé que ses revenus tirés du pétrole et du gaz avaient atteint pour les sept premiers mois de l'année environ 13,6 Mds USD, soit davantage que les revenus sur l'ensemble de l'année 2017 (13 Mds USD).

Le président de la *National Oil Corporation* (NOC), M. Mustafa Sanalla, a déclaré que la production pétrolière libyenne avait récemment atteint un point haut depuis 2013, atteignant 1,278 million de barils par jour. Elle pourrait encore augmenter si la sécurité des installations énergétiques du pays était assurée. Les ports pétroliers et les champs pétrolifères, situés pour la plupart à Cyrénaïque, dans le Fezzan et dans les zones placées sous le contrôle de l'armée nationale libyenne, sont protégés et sécurisés par l'armée nationale libyenne (LNA), dirigée par le maréchal M. Khalifa Haftar.

- *La Banque centrale de Libye s'est déclarée prête à vendre des devises afin de combler ses besoins de liquidité et d'ouvrir des lettres de crédit.*

La Banque centrale de Libye (CBL) s'est déclarée prête à mettre en œuvre la vente de devises, taxées à 183%, d'une part pour satisfaire ses besoins de liquidité (dans la limite de 10 000 USD) et, d'autre part, dans le but d'ouvrir des lettres de crédit. A cette fin, une lettre a été envoyée par le directeur du département de la supervision bancaire et de la trésorerie aux directeurs des banques commerciales. Les banques sont invitées à communiquer à la Banque centrale les mesures prises pour mettre en œuvre cette réforme approuvée par le conseil présidentiel le 22 septembre 2018.

- *Le Fonds de stabilité des prix reçoit un crédit de 135 M USD de la Banque centrale de Libye.*

Le Fonds de stabilité des prix (PSF), chargé de fournir les produits de base à la population, a annoncé avoir reçu un crédit de 135 M USD de la Banque centrale de Libye (CBL) pour l'importation de produits de base. Le PSF s'est plaint du manque de crédits pour la fourniture de biens, à la suite de décisions contradictoires du Conseil présidentiel et du Bureau de l'audit.

Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et actualisées, et corriger, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication